Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 10 février 2016

n° 19067

Le Président Klaus Iohannis participe à la conférence sur la sécurité de Munich.
La ministre de la Justice appelle à établir un calendrier pour la levée du MCV.
Tiberiu Niţu, ancien procureur général, poursuivi en justice.

Klaus Iohannis participe à la conférence sur la sécurité de Munich. Le Président roumain participe du 11 au 14 février à la conférence sur sécurité de Munich, « le plus pertinent forum international » consacré à la politique de sécurité, annoncent les médias roumains. Le sujet central de la rencontre de cette année sera la relation avec la Russie. La conférence de Munich, note *Adevărul*, préparera le terrain pour la décision officielle que les dirigeants européens prendront au Conseil européen de juin. « *Un isolement complet de la Russie n'est pas la meilleure solution. Le dialogue avec la Russie peut être maintenu sur certains sujets, tels la Syrie. Isoler la Russie pose des risques sérieux* », affirme des sources de l'administration présidentielle roumaine, citées par les médias (*Adevărul*).

Lors de la conférence de Munich, le Président Klaus Iohannis conduira notamment les discussions sur l'avenir de l'OTAN (*Evenimentul Zilei*), dans la mesure où la Roumanie avait accueilli l'automne dernier le mini-sommet de l'alliance (réunissant les Etats de l'Europe centrale et orientale). Le chef de l'Etat effectuera par ailleurs une visite de travail en Bavière et il rencontrera Barbara Stamm, présidente du Landtag (parlement), et Horst Seehofer, ministre-président du land. Les discussions porteront principalement sur la coopération économique.

La ministre de la Justice appelle à établir un calendrier pour la levée du MCV. Raluca Prună, ministre de la Justice, a déclaré qu'elle espérait que la Commission européenne fixe un calendrier réaliste et précis de la levée du mécanisme de coopération et vérification (MCV) pour la Roumanie après le prochain rapport de juin 2016. Elle a précisé que dix ans après l'instauration de ce mécanisme de suivi de la réforme judiciaire, il était nécessaire de créer un horizon d'attente court pour sa levée, rappelant que le rapport publié le 27 janvier dernier constituait une troisième évaluation positive successive (*Mediafax*).

D'autre part, la direction du Sénat a demandé lundi dernier à la commission sénatoriale chargée des Affaires étrangères d'analyser la manière dont avait été élaboré le dernier rapport MCV. Călin Popescu Tăriceanu, président du Sénat, a précisé qu'il fallait vérifier si les « procédures de navette » avaient été bien respectées et si les observations de la partie roumaine avaient été prises en compte à Bruxelles (*Jurnalul Național*). Les rapports MCV régulièrement ont critiqué l'attitude du Parlement roumain vis-à-vis des enquêtes judiciaires lancées à l'encontre des parlementaires, note la presse.

Elections locales. Le Gouvernement a entériné aujourd'hui la date de l'organisation des élections locales qui se tiendront le 5 juin 2016 (*Agerpres*).

Les partis social-démocrate (PSD) et Alliance des libéraux et des démocrates (ALDE) ont signé aujourd'hui un protocole de collaboration en vue des élections locales de 5 juin 2016. Selon Liviu Dragnea, président du PSD, le protocole stipule que les deux partis peuvent conclure des alliances locales, au cas par cas, et interdit toute alliance avec le parti national libéral (PNL), le parti « Mouvement populaire » (MP) ou autres. Liviu Dragnea a également précisé qu'il y aurait une discussion au sujet d'un éventuel candidat commun PSD-UNPR-ALDE à la maire de Bucarest (*Mediafax*).

Tiberiu Nițu, ancien procureur général, poursuivi en justice. Tiberiu Nițu, ancien procureur en chef du Parquet général auprès de la Haute cour de cassation et de justice, est poursuivi par la Direction nationale anticorruption, suspecté de complicité d'abus de pouvoir dans l'affaire d'usage abusif de l'escorte policière. Tiberiu Nițu a démissionné la semaine dernière à la suite de son implication dans cette affaire (*PRO TV*).

Recyclage. Cristiana Paşca-Palmer, ministre de l'Environnement, des Eaux et des Forêts, a annoncé la création d'un groupe de travail chargé de repenser l'ensemble du système de recyclage en Roumanie. La ministre a discuté avec les représentants de l'industrie alimentaire au sujet de l'introduction récente d'une taxe de 2 lei (0,4 euro) pour chaque kilo d'emballages non-recyclés. « *Les producteurs sont préoccupés, mais reconnaissent qu'il existe actuellement un grand problème systémique de gestion des déchets en Roumanie. (…) En 2016, nous devons tous nous mettre à la table des discussions et reformer le système, car la Roumanie ne peut plus mimer le recyclage* », a déclaré Cristiana Paşca-Palmer (*Economica.net*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- François Saint-Paul, ambassadeur de France en Roumanie, a effectué hier une visite à la Haute cour de cassation et de justice (ICCJ) et a discuté avec Livia Stanciu, présidente de la cour, sur la poursuite du partenariat bilatéral et l'organisation de visites bilatérales des magistrats (*Agerpres*).

- La sale Elvire Popesco de l'Institut français accueille le 13 février à 14h30 l'évènement « Englishes » : l'artiste néerlandaise Nicoline van Harskamp propose une réflexion sur l'usage de l'anglais par les locuteurs non-natifs du monde entier (*Agerpres*).

- « Un policier rom du département de Hunedoara a impressionné les gendarmes français. Il a annihilé un réseau qui envoyait des enfants-mendiants au parc Disneyland de Paris » (*Vocea Transilvaniei*).

- « On dit que l'or, c'est du soleil caché dans la terre ». Interview du réalisateur Cornel Porumboiu sur son film « Le trésor » (*Libération*).

- « Les internes en médecine formés à l'étranger dans le viseur » (*Le Monde*, *BFM TV*, *L'Express*, *Europe 1*).

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie